Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-213502370-20260526-D2026_051-DE

Renac

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE RENAC – Ille-et-Vilaine

Séance du Conseil Municipal du 26 mai 2026

Date de convocation et affichage : le 19 mai 2026

Membres du Conseil municipal			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
15	12	3	15

Votes		
Pour	*Contre*	*Abstention*
15	*0*	*0*

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai 2026 à 19 h, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. Arnaud Brindejonc, Maire de Renac. La séance a été publique.

Présents : M. Arnaud **Brindejonc**- Mme Soizic **Strouble**- M. André **Chevalier**- Mme Gwénaëlle **Etrillard** - M. Nicolas **Renac** - Mme Ludivine **Perigué** - M. Guillaume **Chevalier** – M. Damien **Aubry** – Mme Stéphanie **Thomas** – Mme Sylvaine **Bonno** - Alexandre **Moison** - Damien **Guillas**

Absents excusés : Mme **Morisseau** Sylvie- Mme **Ollivier** Monqiue – M. **Belaud** Jean-Noël

Pouvoirs : Mme Morisseau Sylvie à Madame Soizic Strouble- Mme Ollivier Monique à M. Arnaud Brindejonc – M. Jean-Noël Belaud à M. Damien Guillas

Secrétaire de séance : M. André Chevalier

D2026-051 : Tarifs vente des terrains

M. le Maire propose de statuer sur les tarifs appliqués lors de cessions de bouts de chemins, parcelles.
Il convient de décider des tarifs appliqués pour les différentes configurations comme proposés ci-dessous :

	Tarifs
Chemin situé en zone agricole	0.25 €/m²
Chemin situé en zone constructible	10 €/m²
Chemin situé en zon non constructible mais desservant une habitation	5.50 €/m²
Parcelles agricoles	0.36 €/m²

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil municipal :

VALIDE les tarifs de cession de terrains et chemins comme ci-dessus

AUTORISE M. Le Maire à signer tout document en lien avec cette décision.

Fait et délibéré en séance le 26 mai 2026

Le Maire
Arnaud Brindejonc

MAIRIE DE RENAC 35660

Le secrétaire de séance
André Chevalier